



PROJET URBAIN GRATTE-CIEL NORD

Ateliers thématiques du samedi 28 novembre 2009

Atelier 3 – Déplacements et espaces publics

L'atelier a réuni une vingtaine de personnes autour de Nathalie Roussel, chef de projet au sein du cabinet d'architecte Christian Devillers, avec notamment la participation de d'élus dont Gérard Claisse, vice-président du Grand Lyon.

Les échanges animés ont permis de dégager quatre attentes fortes autour des thèmes du transport collectif, de la circulation, de l'accessibilité et de la sécurité des déplacements. Les réflexions se sont enrichies de plusieurs suggestions discutées au cours de l'atelier.

Les transports en commun

La création d'un axe nord sud de transport en commun dit A7 est unanimement soutenu. Ce projet doit toutefois être complété d'une desserte plus fine de l'aire du projet et des quartiers à proximité (multimodalité).

Plusieurs habitants estiment que l'insertion d'un mode de transport du type tramway doit être étudiée de manière approfondie au regard des contraintes de voirie et des objectifs de desserte. De nombreux participants contestent par ailleurs un tracé qui emprunterait l'avenue Henri Barbusse.

La circulation

La circulation doit être étudiée sur un périmètre plus large que celui du projet, relèvent la plupart des habitants. Si chacun s'accorde sur la nécessité d'envisager la rue comme un espace de partage sur lequel existe une mixité des usages, la place de la voiture ne doit pas être réduite à la portion congrue.

C'est la coexistence de plusieurs modes de transport et leur cohabitation sur cet espace qui permettra de construire une politique de déplacements harmonieuse et respectueuse de chaque catégorie d'usagers.

En revanche, les établissements sensibles tels que les écoles doivent bénéficier d'une protection renforcée.

L'accessibilité

Les conditions de stationnement doivent rester satisfaisantes à proximité du futur quartier voire dans le futur quartier. Des habitants suggèrent de favoriser l'usage partagé des places de parking entre ceux qui les occupent la journée (bureaux, commerces) et ceux qui les utilisent en soirée et la nuit (riverains).

Ce nouveau quartier doit également être accessible pour tous les habitants de Villeurbanne. Un maillage complet du territoire devrait être envisagé : réseau piéton, réseau cyclable, réseau de transport, etc.

Sécuriser les déplacements

L'accessibilité est également importante pour les personnes à mobilité réduite particulièrement désireuses d'utiliser les transports en commun de l'agglomération dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

La sécurité s'applique aussi aux personnes les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, femmes enceintes).

Un participant suggère de se rendre dans des pays européens et de procéder à une étude comparative des bonnes méthodes.